

REVUE DE PRESSE | Avril 2019

La Fabrique Ecologique propose d'investir 3 à 4 milliards d'euros par an pour la forêt

Publié le 02/04/2019

Par *Environnement Magazine*

<https://www.environnement-magazine.fr/biodiversite/article/2019/04/02/123740/fabrique-ecologique-propose-investir-milliards-euros-par-pour-foret>

Ce mardi 2 avril, la Fabrique écologique a publié une note sur le rôle de la forêt dans la transition écologique en France. Il en émane trois propositions afin d'améliorer la gestion des surfaces forestières, dont l'augmentation significative des investissements publics.

« Le rôle de la forêt dans la lutte contre le changement climatique est plus fort que son déficit économique », lance Hervé Le Bouler, président du groupe forêt de la Fabrique écologique, de France nature environnement, membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese) et vice-président de PEFC France. Il dévoile ce mardi 2 avril, une nouvelle note de la Fabrique écologique intitulée « Quel rôle pour la forêt dans la transition écologique en France ? », dont il a été le pilote. « Alors que la forêt française absorbe 15% des gaz à effet de serre chaque année, il est primordial de reconnaître son rôle dans la transition écologique et la protection des écosystèmes », souligne-t-il.

Trois propositions pour sortir de l'état « d'atonie »

La note publiée par la Fabrique écologique fait en effet état d'une « atonie » vis-à-vis de la forêt, trop souvent considérée comme « la belle au bois dormant (...) et continue à être sous ou mal-exploitée ». En effet, la forêt de France métropolitaine va bien : elle représente plus de 30% du territoire et sa surface ne cesse de croître chaque année. « Après l'alerte du Giec sur la crise climatique en 2018, et alors que cette note devait simplement établir un constat, nous avons finalement décidé de formuler des propositions concrètes », explique Hervé Le Bouler. Trois propositions émanent donc de cette note :

- Privilégier les solutions fondées sur la nature : « Nous parlons de sylvoécologie », précise le pilote de la note. Il s'agit par exemple de « multiplier les essences plantées, plutôt que de

de faire des plantations monospécifiques », explique-t-il. Ceci afin d'éviter notamment la propagation de maladies et d'insectes. Il détaille le cas du scolyte de l'épicéa, un insecte qui s'est multiplié à la faveur du changement climatique : 60 millions d'hectares d'épicéas ont été tués par cet insecte en Europe, dont un million d'hectares en France. « Il s'agit peut-être du premier exemple de l'effondrement massif d'une espèce du fait du réchauffement climatique », alerte Hervé Le Bouler.

- Rendre incontournables des plans de gestion collective pour la forêt : le président de la Fabrique écologique, Géraud Guibert, rappelle que 40% des forêts françaises ne sont pas gérées. C'est-à-dire qu'aucune trace de gestion ou d'intention de gestion n'a été relevée depuis au moins 20 ans sur ces surfaces.
- Investir trois à quatre milliards d'euros par an dans le secteur forestier et la filière bois : deux enjeux prioritaires sont identifiés, à savoir l'animation dans les territoires auprès des petits propriétaires de parcelles ainsi que la modification du modèle industriel, « copié sur celui des forêts nordiques et non adapté à la France », estime Hervé Le Bouler. La fondation propose de « faire bénéficier à la forêt et à la filière de transformation, des financements de la transition écologique et des crédits carbone ». Actuellement, selon un rapport de la Cour des comptes, les soutiens publics s'élèvent à 910 millions d'euros par an.

Un pacte avec la société

Par ailleurs, la Fabrique écologique souligne que le regard de la société sur la forêt est important dans la prise en compte du rôle de la forêt et qu'un « pacte société / forestiers » est donc nécessaire. « Il existe une confusion entre l'état de la forêt tropicale, qui est victime de tensions énormes, et celui de la forêt française », souligne Hervé Le Bouler. « Tout le monde aime le bois mais personne n'aime qu'on coupe des arbres », remarque-t-il. Il s'agit donc d'aller vers « l'acceptabilité de la gestion forestière par les Français ».

Autant de signaux indiquant que ce sujet, qui peut sembler obscure de prime abord, commence petit à petit à se démocratiser. Mais de quoi parle-t-on vraiment ?

Quel rôle peut jouer la forêt dans la transition écologique française ?

Publié le 03/04/2019

Par *20 minutes*

<https://www.20minutes.fr/planete/2487559-20190403-publier-role-peut-jouer-foret-transition-ecologique-francaise>

La forêt métropolitaine a doublé de surface en 200 ans, pour s'étendre aujourd'hui sur un tiers de l'Hexagone. Mais sa gestion actuelle met-elle toutes ses capacités au service de la transition écologique ? C'est la question que se pose cette semaine la Fabrique écologique

- Le think-tank La Fabrique écologique, spécialisé sur les questions environnementales, a sorti ce mardi une note sur le rôle de la forêt française dans la transition écologique.
- On parle de 17 millions de m² de forêts en métropole, qui absorbent chaque année 70 millions de tonnes de CO₂, soit 15 % des émissions nationales. Elles fournissent également du bois, permettant de sortir des énergies fossiles.
- Il n'empêche, la forêt française est une « belle au bois dormant » pour la Fabrique écologique. Sous exploitée, voire parfois mal exploitée. La note fait trois propositions pour en améliorer la gestion.

Autant, à l'échelle mondiale, la forêt régresse, « en particulier en zone tropicale, où elle est l'objet de pression énorme », souligne Hervé Le Bouler, responsable des questions climatiques à France Nature environnement (FNE). Autant, en France métropolitaine, elle progresse. « Au point même d'avoir doublé de surface en 200 ans et de continuer à croître de 100.000 hectares par an, reprend Hervé Le Bouler. Elle s'étend aujourd'hui sur 17 millions d'hectares, soit un tiers du territoire métropolitain. »

La note publiée ce mardi par La Fabrique écologique, think-tank spécialisé sur les questions d'environnement, sur le rôle que pourrait jouer la forêt dans la transition écologique en France, commence par cette mise au point. « Elle était nécessaire, car peu de Français ont une conscience claire de cette progression rapide », estime Hervé Le Bouler, qui a présidé le groupe de travail composé d'ingénieurs forestiers, de responsables d'ONG et de représentants de l'industrie forestière.

70 millions de tonnes de CO₂ captées par nos forêts chaque année

Cette perception faussée est, pour le groupe de travail, « un des indicateurs parmi d'autres de l'éloignement d'une majorité de Français des réalités de la forêt ». La donne semble être en passe de changer. Hervé Le Bouler le mesure notamment par le succès rencontré par *La vie secrète des arbres*, le livre de l'ingénieur forestier et écrivain allemand Peter Wohlleben, paru en 2015 et écoulé à 250.000 exemplaires en France. « Surtout, ces dernières années, les alertes de scientifiques sur la

gravité de la crise climatique et celle de la biodiversité ont fait prendre conscience que la forêt pouvait être un atout de taille pour les combattre et les limiter », indique Hervé Le Bouler.

Deuxième puits de carbone derrière les océans, les forêts captent le CO₂ présent dans l'air. Et pas qu'un peu. Les 17 millions d'hectares de forêts en France métropolitaine permettent ainsi d'absorber 70 millions tonnes de CO₂ chaque année, évalue l'Office national des forêts (ONF). Soit 15 % des 466,1 millions de tonnes émises en 2017. La forêt, via la production de bois, est par ailleurs l'un des leviers pour sortir les civilisations actuelles des énergies fossiles et participe ainsi à la transition écologique. « Enfin, ces forêts sont aussi un important réservoir de biodiversité, ajoute Hervé Le Bouler. Près de 50 % de la biodiversité totale française se trouve dans les forêts métropolitaines. »

« La belle au bois dormant »

La note de la Fabrique écologique ne se contente pas de jeter des fleurs à la forêt française. Elle en pointe aussi les faiblesses, la qualifiant de « belle au bois dormant », sous ou mal exploitée actuellement. « Elle pourrait capter bien plus de CO₂. De l'ordre de 20 à 25 % de nos émissions actuelles », estime Hervé Le Bouler. Ce dernier pointe notamment les contradictions qui affectent les professionnels forestiers. « On leur demande de devenir des acteurs majeurs de la transition écologique alors qu'ils font face, dans le même temps, à une crise durable de la filière économique forêt-bois, qui impacte leurs revenus et réduit leur marge de manœuvre. »

La Fabrique écologique n'en rappelle pas moins la nécessité de mettre fin aux mauvaises pratiques forestières. Celles que met en lumière notamment le réalisateur François-Xavier Drouot dans le documentaire *Le temps des forêts*, sorti en septembre 2018. Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides... « Seule une petite partie de la forêt française est gérée ainsi, il n'empêche, ces pratiques sont problématiques », juge Hervé Le Bouler.

Parfois de mauvaises pratiques, parfois une absence totale de gestion

Sur le volet des engrais et pesticides, l'ONF a déclaré le 2 octobre dernier qu'elle se passerait, à compter de cette date, du glyphosate dans la gestion des forêts à sa charge. Une majorité de la filière bois serait aujourd'hui pour une sortie totale des pesticides. La Fabrique écologique veut aller plus loin. C'est la première de ses trois propositions : privilégier des solutions fondées sur la nature elle-même. « Cela passe notamment par varier les essences d'arbres dans les plantations, et mettre fin aux monocultures que nous avons pu le faire par le passé, glisse Hervé Le Bouler. C'est l'erreur faite en Europe à travers tout le massif alpin avec l'épicéa commun, excellent bois de charpente, auquel on a essayé d'appliquer des méthodes de productions intensives en faisant de vastes plantations monospécifiques. Cela n'avait rien de naturel et nous en payons les pots cassés aujourd'hui. Ces épicéas communs sont rongés par des scolytes, un insecte dont le réchauffement climatique a accéléré la reproduction. En mettant tous nos œufs dans le même panier, nous avons accéléré cette crise et nous nous retrouvons aujourd'hui avec des millions de m² de bois perdus. Les pertes financières sont colossales. »

La deuxième proposition poussée par la Fabrique écologique porte sur une spécificité de la forêt française : l'absence à peu près totale de gestion dans près de 40 % de sa surface. « Seul un quart seulement de nos forêts appartient à des propriétaires publics, rappelle la note. Le reste appartient donc à des propriétaires privés et est constitué essentiellement de parcelles de petites dimensions - moins de 20 hectares. « C'est l'ancienne forêt de la civilisation paysanne qui s'est effondrée au siècle dernier, du fait de l'exode rural ou du changement de mode de vie de ceux qui en vivaient », raconte Hervé Le Bouler. Non seulement ces forêts non gérées ne génèrent pas de

valeurs économiques, mais elles sont aussi davantage menacées et ne rendent pas tous les services qu'elles pourraient rendre dans le cadre de la transition écologique. La note demande ainsi à rendre obligatoire des schémas opérationnels de gestion collective pour les petites propriétés.

« Investir 3 à 4 milliards d'euros chaque année »

Enfin, vient la question de l'argent, comme souvent le nerf de la guerre. La Fabrique écologique demande un investissement annuel de 3 à 4 milliards d'euros dans la forêt, pour en assurer une gestion plus durable. « Contre les 800 millions d'euros de crédits publics qui lui sont aujourd'hui alloués, évalue Hervé Le Bouler. Soit pas grand-chose au regard des services écologiques qu'elle rend. »

La forêt peine à garantir l'objectif de neutralité carbone visé pour 2050

Publié le 04/04/2019

Par *Les Echos*

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/la-foret-peine-a-garantir-lobjectif-de-neutralite-carbone-vise-pour-2050-1006020>

Selon une note de la Fabrique écologique, il faudrait investir chaque année 3 à 4 milliards d'euros pour permettre à la forêt française de remplir au mieux sa fonction de stockage du CO₂. La première grosse faille à combler est l'absence totale de gestion de 40 % de l'immense domaine forestier en métropole.

On compte sur elle pour absorber tout le CO₂ résiduel qui sera émis par la France en 2050, quand ses objectifs de réduction auront été atteints et la rapprocheront de la « neutralité carbone » inscrite dans son plan climat-énergie. La forêt, pour satisfaire cette mission quasi sacrée qui lui a été impartie, va devoir s'adapter en profondeur et surmonter certains handicaps particulièrement tenaces, à en juger le diagnostic dressé par la Fabrique écologique, dans une note dévoilée ce mardi.

La première grosse faille à combler est l'absence totale de gestion de 40 % de l'immense domaine forestier métropolitain (17 millions d'hectares, soit près du tiers du territoire), qui à lui seul absorbe 15 % du CO₂ émis en France. L'extrême morcellement de ce patrimoine, détenu par une myriade de propriétaires, ne facilite pas son entretien. « *Les parcelles ne sont jamais visitées hormis par quelques chasseurs. On n'y trouve aucune trace d'intervention humaine depuis au moins vingt ans* », explique Hervé Le Bouler - Le Quilliec, l'auteur de cette note.

Manque de ressources

Dans ces zones oubliées, les bois, trop vieux, ne fixent plus beaucoup de CO₂. Afin de régénérer ces puits de carbone, ce membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese) propose de rendre incontournables des plans de gestion collective.

Autre important défaut à corriger, ce service de captage n'est pas rémunéré à sa juste valeur. La contribution interprofessionnelle obligatoire (COV) acquittée par les acteurs de la filière, par exemple, ne rapporte que 10 millions d'euros chaque année. C'est bien trop peu pour inciter à la plantation d'essences à croissance rapide et donc en mesure de stocker très vite du CO₂.

Basculer les financements

« *Il faudrait investir chaque année 3 à 4 milliards d'euros* », juge l'expert de la Fabrique écologique qui, vis-à-vis de la forêt, ne s'attend pas à ce que l'Etat aille au-delà de ses engagements actuels (800 millions d'euros par an). Pas plus qu'il n'espère voir la forêt française bénéficier des compensations carbone instituées par le protocole de Kyoto de 1997. Celles-là, solidarité nord-sud oblige, sont réservées aux forêts des pays tropicaux et dues par les seuls pays développés.

En revanche, « *il serait assez logique que les recettes tirées du prix du carbone sur le marché européen soient reversées dans la conservation et la gestion des forêts* », juge Hervé Le Bouler-Le Quilliec. Autre piste, faire basculer les financements dévolus à des projets d'investissements bruns -

tous ceux relatifs à l'extraction et à l'exploitation de ressources fossiles - vers les investissements verts, comme ceux qui relèvent de la filière bois. Le temps de stockage du carbone dans les produits en bois peut être long et leur fabrication consomme beaucoup moins d'énergie, rappelle le rapport.

La Fabrique Ecologique se penche sur la forêt française

Publié le 24/04/2019

Par *AgriDées*

<https://www.agridees.com/la-fabrique-ecologique-se-penche-sur-la-foret-francaise/>

A l'occasion de la publication de sa note, « Quel rôle pour la forêt dans la transition écologique ? », la Fabrique Ecologique avait invité, le lundi 1er avril dernier, les personnes intéressées par ce thème à venir échanger sur son contenu dans le cadre d'un atelier plutôt réussi, si l'on en juge à la qualité des débats. L'objectif ? Mettre le secteur Forêt-Bois au cœur des transitions écologiques et énergétiques.

C'est à l'Espace Jemmapes, lieu culturel et d'animation bien connu des riverains du Canal Saint Martin dans le 10^e arrondissement de la capitale, que le think tank *La Fabrique Ecologique* a présenté sa nouvelle note consacrée au rôle de la forêt dans la transition écologique. A cette occasion s'est tenue une conférence, que l'on peut retrouver en ligne, animée par Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef du média en ligne *Actualité, Nature & Société*. Etaient conviés à la restitution de ces travaux :

- Hervé Le Bouler, Responsable Forêt à France Nature environnement, membre du CESE, qui a présidé le groupe de travail à l'origine de la note ;
- Charles Dereix, Ingénieur Général Honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, Président d'honneur du Groupe d'Histoire des forêts Françaises, signataire de la note et auteur d'un récent point de vue sur le sujet pour agridées (« Bâtir un contrat social sur la forêt ») ;
- Yves Rambaud, Président de la Coopérative Forestière Bourgogne-Limousin ;
- Dominique Jarlier, Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR).

Comme l'a rappelé Hervé Le Bouler en introduction du débat, la forêt française a doublé sa surface en l'espace de deux siècles, pour atteindre 17 millions d'ha, soit un tiers du territoire métropolitain. Et elle augmente de 100 000 ha par an, essentiellement en raison de l'abandon de terres agricoles. Or seul 3 % des français savent que la forêt métropolitaine est en croissance rapide et la majorité d'entre eux pensent encore que sa surface diminue !

Les intervenants étaient unanimes pour considérer que la société a une représentation biaisée de la forêt. Pour elle, la forêt est l'avatar de la nature. La note a d'ailleurs permis de constater que la population, de plus en plus urbaine, n'a plus de vision « physique » des réalités forestières. « Les français sont très attachés au bois mais ont du mal à comprendre qu'il doit être exploité et donc coupé ».

Ce constat est décevant car si on ne gère pas la forêt, celle-ci ne saura s'adapter et passer le cap du changement climatique.

Au regard des enjeux qu'elle porte (lutte contre le changement climatique, réserve de biodiversité, source d'emploi), la forêt ne suscite pas l'intérêt qu'elle mérite et doit devenir un véritable sujet de préoccupation nationale. A cet égard, Charles Dereix a rappelé que depuis 30 ans, au moins 250 rapports avaient été produits sur la forêt et le bois, dont les constats et les solutions se recourent. Il en a d'ailleurs fait une synthèse, « Le rapport sur les rapports » rédigé en 2015. Celui-ci avait été présenté aux Rencontres de droit rural AFDR-agridées qui s'étaient tenues en décembre de la même année sur le thème « *Forêt française, le réveil de la belle endormie ?* » (dont les travaux sont disponibles en ligne).

Aussi, « pour sortir de l'atonie », la note de la Fabrique Ecologique appelle à une réflexion profonde et d'ampleur nationale autour de la forêt, « afin d'atteindre un consensus sur sa gestion durable » et souhaite dépasser le simple diagnostic, en mettant le secteur Forêt-Bois « au cœur des transitions écologiques et énergétiques et de la protection des écosystèmes et de leur biodiversité ».

Pour y parvenir, la Fabrique Ecologique avance trois mesures :

- Privilégier les solutions fondées sur la nature, en préservant, restaurant et améliorant la gestion des écosystèmes ;
- Rendre incontournable des plans de gestion collective pour la forêt privée afin de mettre en place une gestion productive sylvo-écologique et multifonctionnelle des 40 % de la forêt qui ne sont toujours pas gérés
- Faire bénéficier la forêt et la filière de transformation des financements de la transition écologique et des crédits carbone, permettant d'y investir chaque année 3 à 4 milliards d'euros.

Jusqu'à la fin du mois de mai, cette note est ouverte au débat collaboratif sur le site internet du think tank (<https://www.lafabriqueecologique.fr/foret>). Le groupe de travail se réunira une dernière fois aux termes de cette concertation, pour retenir les amendements jugés pertinents et une version définitive sera alors publiée.

Comme l'a relevé Hervé Le Bouler, cela fait trente ans que l'on discute dans l'entre soi. « *Si l'on continue ainsi, sans intégrer l'ensemble de la société, nos enfants feront le rapport des 500 rapports* » et la situation ne se sera pas améliorée...